



Pôle relais lagunes méditerranéennes



Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc - Roussillon

Dossier de presse

**Manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-
Alpes-Côte d'Azur
du 29 janvier au 08 février 2009
dans le cadre des Journées Mondiales
des Zones Humides en Méditerranée**

**« D'Amont en Aval, les Zones Humides
nous relient les uns aux autres »**



Contact presse : Nathalie Barré, Tour du Valat, 04 90 97 29 56, barre@tourduvalat.org
Dossier de presse – Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée – janvier 2009

Sommaire

Introduction : « Les lagunes, interfaces fragiles, sensibles aux activités humaines »

1. Les Journées mondiales des zones humides
2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes
3. Le thème 2009 des Journées mondiales des zones humides
4. Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur
5. Des événements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2009

ANNEXES :

- L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon et PACA
- Quelques chiffres sur les lagunes méditerranéennes



« Les lagunes, interfaces fragiles, sensibles aux activités humaines »

+ Des étangs utiles

On appelle « lagune » toute étendue d'eau saumâtre séparée de la mer par un cordon de terre appelé « lido », ponctué d'une ou plusieurs passes : les « graus » par lesquels se font les échanges entre les eaux lagunaires et la mer. Cette configuration permet notamment d'atténuer les crues des rivières, de protéger les rivages de l'érosion, et grâce à sa capacité épuratoire, de participer à la qualité des eaux.

+ Des habitats foisonnants

Cet environnement lagunaire est propice à l'existence de milieux singuliers : marais, dunes, roselières, prés-salés... Refuges naturels abritant une remarquable diversité végétale et animale, on y observe aussi certaines espèces emblématiques ou rares comme l'hippocampe, la cistude (tortue menacée) ou le butor étoilé, héron figurant sur la liste rouge de la faune menacée en France.

+ Un poids économique régional

Les lagunes méditerranéennes sont sources d'emplois depuis longtemps à travers le développement d'activités, souvent traditionnelles (élevage de bovins, pêche, culture du roseau) parfois à grande échelle (conchyliculture, riziculture, saliculture, vins des sables). Enfin, de par leurs richesses, ces milieux naturels remarquables sont un pôle d'attraction où se sont développées des activités récréatives (chasse, ornithologie, sports aquatiques).

Les lagunes méditerranéennes :
Lieux de nidification de plusieurs milliers d'oiseaux, *ces zones humides rassemblent sur 155.000 ha une diversité d'écosystèmes exceptionnelle du Roussillon à la Côte d'Azur en passant par l'île de Beauté*



1. Les Journées Mondiales des Zones Humides



La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu, **le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar**. Cette convention sur les zones humides constitue l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement. C'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

Elle compte actuellement 158 pays signataires. Chaque pays signataire s'engage notamment à désigner au moins un site qui satisfasse aux critères Ramsar d'inscription sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) et à garantir le maintien des caractéristiques écologiques de chaque site Ramsar. Plus de 1800 zones humides (soit environ 169 millions d'hectares) ont été désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à **promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale**.

En France en 2008, 12 nouvelles zones humides d'importance internationale se sont ajoutées aux 24 sites désignés Ramsar, dont faisaient déjà partie en méditerranée **le site de la « Petite Camargue » formé par l'étang de l'Or et de la Camargue gardoise, le site « Camargue » formé par le delta de Camargue, le site des étangs du Narbonnais et l'étang de Biguglia en Corse**.

Parmi les 36 sites Ramsar français actuels, 5 lagunes réparties en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été ajoutées à la liste en 2008, **il s'agit des Etangs palavasiens (Hérault), des Etangs de Villepey et des salins d'Hyères (Var), ainsi que deux étangs de la côte orientale corse : l'Étang d'Urbino et l'Étang de Palo**.

Avec la Petite Camargue, la Camargue, les étangs du Narbonnais et l'étang de Biguglia déjà désignés, ces **9 lagunes méditerranéennes ont la part belle au sein du réseau des sites Ramsar français**.

Plus d'informations : www.ramsar.org

Partout dans le monde, les zones humides sont fêtées chaque année le 2 février, jour anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides d'importance internationale.

2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes



La moitié des zones humides en France ont été perdues depuis 1960, notamment du aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Les zones humides ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un **Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides** qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Le bilan du Plan d'Action, réalisé en 2000, fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local. Ainsi est née en 2000 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Actuellement, quatre Pôles relais correspondant aux grands types de zones humides rencontrées en France métropolitaine (Marais Atlantiques, Mares, Mouillères et Zones Humides Intérieures, Tourbières, Lagunes méditerranéennes) ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle relais lagunes méditerranéennes s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle relais lagunes met à disposition de nombreux outils pour répondre à vos besoins :

- un site Internet www.pole-lagunes.org et sa Lettre des lagunes électronique mensuelle
- une base de données bibliographique : 2800 documents référencés en ligne
- un annuaire des compétences en lagunes méditerranéennes : 350 structures et 650 acteurs référencés en ligne

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes c'est aussi : l'organisation de journées d'échange thématiques et de formations à destination des acteurs des lagunes, la coordination des Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée, etc.

Centre de ressources, outil permettant de catalyser et d'optimiser les initiatives territoriales, le Pôle relais lagunes méditerranéennes est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires, sans distinctions géographique ou administrative. C'est avec ce seul souci de mutualisation, d'échange et d'économie d'échelle que le Pôle relais lagunes méditerranéennes vous livre ce document de synthèse pour mieux gérer les lagunes méditerranéennes.

Plus d'informations : www.pole-lagunes.org

3. Le thème 2009 des Journées Mondiales des Zones Humides

En 2009, le thème de la journée, choisi par le bureau de la Convention de Ramsar, **porte sur les liens entre les rivières en amont, les lagunes et leurs zones humides périphériques plus en aval et enfin la bande côtière.**

D'amont en aval, les divers usages et activités humaines soumettent ces écosystèmes fragiles à de nombreuses pressions menaçant son bon fonctionnement.

Qu'il s'agisse de substances chimiques déversées au niveau du bassin versant, de touristes venus en trop grand nombre se promener autour des lagunes, de la création d'aménagements importants sur le littoral: toutes ces activités peuvent endommager ces milieux humides.

Cinq principales menaces sur nos lagunes méditerranéennes :

- *Du béton et des hommes.* L'urbanisation au service du tourisme de masse entraîne une artificialisation de la frange littorale : complexes touristiques, voies d'accès, aménagements du lido et des graus...

- *Terminus de polluants.* Des toxiques (engrais, métaux lourds, pesticides...) rejetés en amont finissent par s'accumuler dans les zones humides en aval, entraînant une pollution durable, nuisible à ces écosystèmes.

- *« Crises de foie » lagunaires.*

Les apports excessifs d'éléments nutritifs d'origine domestique ou agricole, peuvent conduire en été à des malaïgues, phénomènes intenses d'eutrophisation, responsables d'une forte mortalité biologique.

- *Habitats en péril.* Les déchets et le piétinement hors des sentiers dégradent les habitats naturels et perturbe la reproduction de nombreux oiseaux.

- *Alerte aux invasions !* Des espèces « exotiques » peuvent devenir envahissantes : c'est le cas de la jussie (plante aquatique se propageant par boutures), du ragondin ou de l'écrevisse de Louisiane qui menacent le patrimoine naturel régional ou les activités humaines.

Ainsi, les activités humaines menées en amont des lagunes ont un impact sur la richesse biologique et les services écologiques assurés par ces milieux.

A l'inverse, ces zones humides jouent également un rôle sur le bassin versant par les fonctions hydrologiques et écologiques auxquelles elles contribuent : épuration de l'eau, régulation des crues ou encore protection contre l'érosion marine.

Les zones humides rendent de nombreux services... mais sont aujourd'hui menacées de toute part. Protégeons-les !

La gestion intégrée : une nécessité pour relier entre eux tous les acteurs des lagunes

D'amont en aval...

Bassin versant, zones humides périphériques, lagunes et mer sont étroitement liés. A cette échelle, chaque acteur même éloigné de la lagune a une influence directe sur elle.

... des acteurs...

Des touristes aux responsables politiques, des populations locales aux fonctionnaires de l'administration: pour que la gestion d'un espace littoral donné soit efficace, une concertation à tous les niveaux est nécessaire.

L'objectif de la gestion intégrée est d'établir une coopération entre les acteurs dont les activités ont des répercussions sur cet espace littoral.

... et des outils de gestion

Au quotidien, tout un panel d'outils est au service de la gestion et de la protection des milieux lagunaires : réglementaires, techniques, d'aménagements du territoire... le choix est vaste.

Tous ces outils visent à promouvoir le développement durable de la zone littorale en liant **les enjeux environnementaux, économiques et sociaux**. *D'amont en aval, ces enjeux nous unissent et nous engagent tous.*

Plus d'informations sur nos lagunes méditerranéennes :
voir notre site Internet www.pole-lagunes.org et
des éléments synthétiques sur les lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=674&anchorName=2

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaque_BD.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLClasseur_BAT.zip

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/Tome1_V2.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/Tome2_V2.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/Tome3_V2.pdf

et aussi le dossier Ramsar de cette édition 2009 :

http://www.ramsar.org/wwd/9/wwd2009_intro_f.htm

4. Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette année, le Pôle relais lagunes méditerranéennes, se mobilise en collaboration avec les gestionnaires des zones humides, les organismes professionnels d'éducation à l'environnement et de protection de l'environnement **pour proposer plus d'une centaine d'animations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur du 29 janvier au 08 février 2009.**

De Perpignan jusqu'aux Alpes maritimes en passant par la Basse Plaine de l'Aude, les étangs Héraultais, la Camargue, les étangs de Villepey et les salins d'Hyères...des animations sont organisées pour petits et grands sur les lagunes et les zones humides en général. Ces animations sont proposées par les acteurs de chaque territoire et permettent au grand public de découvrir ces lieux, leurs richesses, leurs enjeux et les activités qui y sont liées.

-Voir le programme 2009 en annexe-

L'année dernière, **en Languedoc-Roussillon, une trentaine de structures ont organisé une quarantaine d'activités** (sorties nature, expositions photos et expositions techniques, ateliers pour les enfants, conférences, soirées à thème, dégustation des produits des lagunes, diaporamas...) qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales, mais aussi sur les zones humides intérieures.

En PACA, une douzaine de structures ont organisé une vingtaine d'activités qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales, soit un total de 2600 personnes ayant participé aux activités sur les 2 régions méditerranéennes.

Le bilan des précédentes Journées Mondiales des Zones Humides est disponible sur le site internet du Pôle lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/0_BilanJMZH2008/Bilan_JMZH2008_pole.pdf

Cette année, venez découvrir au travers de balades, ateliers, conférences, expositions, comment ces zones humides nous relient les uns aux autres.



5. Des évènements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2009

Comme chaque année, les structures de gestion des zones humides ainsi que tous les organismes d'éducation à l'environnement et de conservation de la nature, se mettent en quatre pour vous faire découvrir les richesses de ces milieux. Au gré de découvertes toutes aussi variées les unes que les autres, le public aura le loisir d'enrichir ses connaissances auprès d'animateurs ou de conférenciers. Au programme : sorties nature, ateliers pédagogiques, spectacles, conférences et expositions sur les zones humides littorales et continentales de LR et PACA.

Parmi la diversité des évènements organisés (voir programme en annexe), voici quelques exemples :

✚ Journées Portes Ouvertes :

Plusieurs structures organisent leurs journées portes ouvertes et accueillent le public dans leurs locaux. A l'occasion des JMZH 2009, la Tour du Valat (en Camargue), la compagnie des Salins du midi (à Aigues-Mortes dans l'Hérault) ainsi que le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (dans l'Aude) ont un programme d'activités à faire partager.

✚ Balade à vélo sur un nouveau site Ramsar : à la découverte de l'étang d'Ingril (étangs palavasiens)

Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL), propose cette année une innovation : une belle balade à vélo sur une boucle de 18km. L'idée étant de faire profiter toute la famille (à partir de 8 ans) d'un parcours guidé par le gestionnaire de l'étang, et de rencontrer les acteurs qui préservent ces espaces naturels. A midi, chacun pourra profiter d'une dégustation de produits locaux...



Une exposition dans les 4 aquariums de la région Languedoc-Roussillon

Suite au concours photos lancé à l'occasion des JMZH 2009, par le Pôle relais lagunes méditerranéennes en partenariat avec le GRAINE L-R, une exposition photos sur le thème de l'année 2009, aura lieu durant la semaine des Journées Mondiales des Zones Humides dans les aquariums de Banyuls-sur-mer, Agde, Mare Nostrum à Montpellier et Seaquarium au Grau du Roi. Une occasion pour découvrir en image la beauté des zones humides méditerranéennes dans des lieux uniques ouverts au public.

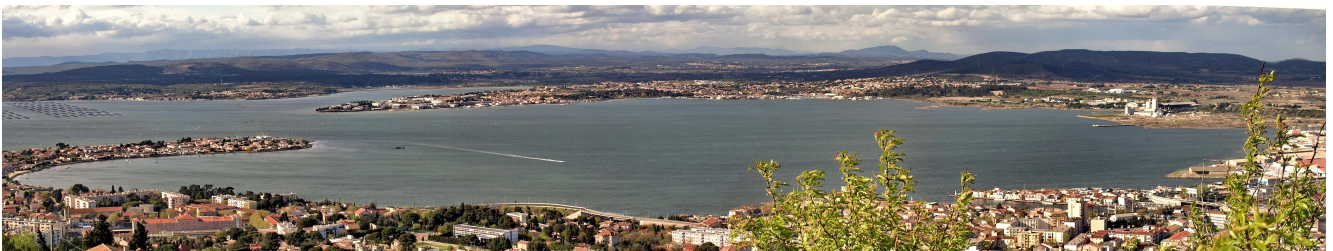


Photo de l'exposition : L'étang des Eaux Blanches, une zone lagunaire au cœur de l'urbanisation et des activités économiques par Solen Le Roux.

Annexes

L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon et PACA

A télécharger :

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2009/Affiche-JMZH2009.pdf>

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2009/Depliant-JMZH2009.pdf>

Les lagunes méditerranéennes en quelques chiffres...

3 régions littorales sont concernées : Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

22 complexes lagunaires dont 11 en LR (3% du territoire), 6 en PACA (5% du territoire) et 5 en Corse (3% du territoire).

11 360 ha acquis par le Conservatoire du littoral, soit **9%** de ces milieux sur la façade méditerranéenne.

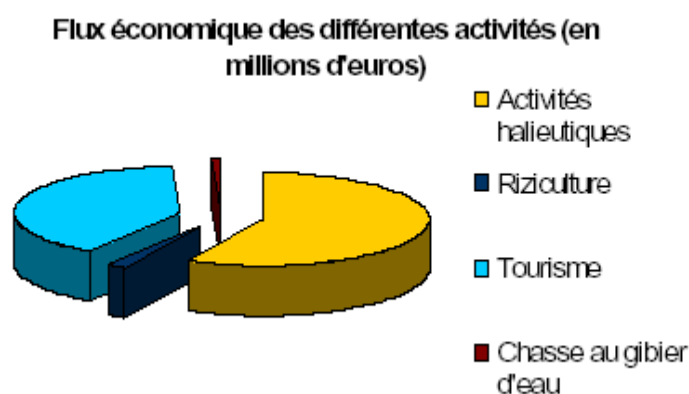
2 Parcs Naturels Régionaux: Camargue (84 360 ha) et la Narbonnaise en Méditerranée (81 170 ha).

Démographie, urbanisation et artificialisation

1% de croissance démographique annuelle sur les 3 régions méditerranéennes.

Superficie artificialisée du territoire des communes littorales de 10% contre 4% pour l'ensemble de la métropole.

Economie autour des lagunes



Activités halieutiques :

800 conchyliculteurs et 600 pêcheurs, 20 000 tonnes de production conchylicole par an,

Riziculture: 25 000 ha de lagunes utilisées, 75 000 tonnes par an,

Activité salicole: 25 900 ha, 1 million de tonnes produit,

Chasse au gibier d'eau: 15 800 chasseurs sur 5 départements,

Tourisme: 3 850 000 lits sur les 3 régions, 129 000 emplois directs.

Instruments de planification et outils de gestion

Part des outils de gestion intégrée au sein des différents complexes lagunaires

